

GHÉBALI, V. Y. et D. Rappeler (dir.). *Les multiples aspects des relations internationales*. Bruxelles, éd. Bruylant, 1995, 360 p.

Daniel Colard

Volume 28, numéro 3, 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703780ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703780ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Colard, D. (1997). Compte rendu de [GHÉBALI, V. Y. et D. Rappeler (dir.). *Les multiples aspects des relations internationales*. Bruxelles, éd. Bruylant, 1995, 360 p.] *Études internationales*, 28(3), 623–625. <https://doi.org/10.7202/703780ar>

2. COMPTES RENDUS

THÉORIES, IDÉOLOGIES ET PROBLÈMES INTERNATIONAUX

Les multiples aspects des relations internationales.

GHÉBALI, V. Y. et D. Kappeler (dir.).
Bruxelles, éd. Bruylant, 1995, 360 p.

Ce recueil, marqué par une grande diversité de contributions (21 communications), répond aux exigences conventionnelles de la loi des «Mélanges» académiques. L'ouvrage rend hommage au professeur Jean Siotis, récemment disparu, et les articles sont ceux de ses amis. Ils s'organisent autour de quatre grands thèmes auxquels J. Siotis a consacré de nombreuses recherches : i. L'histoire des relations internationales – 3 contributions de MM. les professeurs T. D. Dimitrov, A. J. R. Groom et G. Staminakis ; ii. Les Organisations internationales – 7 contributions de G. Abi-Saab, G. Étienne, V. Gowlland-Debbas, D. Mazzeo, W. Morawiecki, H. Trun Nguyen, N. Scott ; iii. L'Europe – 7 contributions de U. Ayberk, C. Gasteyger, V. Y. Ghébal, J. V. Louis, Ph. C. Schmitter, B. Tomsa, N. Valticos ; iv. La diplomatie et les conflits – 4 contributions de R. Abi-Saab, Ph. Cahier, J. Goldblat et D. Kappeler.

Ouvrage multinational de par la diversité de la nationalité des auteurs et l'origine des Universités, les études – outre leur grande variété – sont de dimension très inégale. On passera

rapidement sur l'étude des relations internationales abordées sous l'angle historique. Deux portent sur la période de l'entre-deux-guerres (problèmes d'émigration dans les Balkans et statuts des États exigus à la Conférence de la Paix de 1919) et une très intéressante étude de A. J. R. Groom porte sur les «négociations de Chypre : accompagner les chevaux à la fontaine» dont le titre est tout un symbole. L'auteur passe en revue l'action de l'ONU et de certains États pour favoriser le dialogue intercommunautaire.

La partie consacrée aux OIG est la plus développée avec celle relative à l'Europe. Sur les Organisations internationales (4 études sur 7 sont en anglais), l'article de G. Abi-Saab, grand spécialiste de ces questions, traite du rôle des résolutions de l'ONU dans la diplomatie multilatérale et le développement du droit international (typologie des résolutions, fonction normative, effets obligatoires ou non, internes ou externes) en mettant en relief à la fois leur souplesse et leur polyvalence. «La portée onusienne du concept de paix et de sécurité internationales» est étudiée par Vera Gowlland-Debbas à propos d'une étude de cas : l'affaire de Rhodésie. La question des droits de l'Homme et des bases légales de l'action coercitive de l'ONU (sanctions du Chapitre VII) sont au centre de l'article. Deux articles ponctuels abordent le rôle de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE - ONU) dans l'après-guerre froide ou le processus de transition (N. Scott) et le thème

ONU-population par le biais des grandes Conférences onusiennes (cf. CNUE du Caire en 1994). H. Trun Nguyen s'interroge, lui, sur le système onusien face aux mutations de la Société internationale en démontrant que l'Organisation mondiale a su faire preuve d'une «capacité appréciable d'adaptation normative et institutionnelle» face aux défis changeant de la vie internationale, même si la réforme de l'ONU reste à faire. Enfin on notera deux derniers articles théoriques sur le système des relations internationales. D'une part, le papier de D. Mazzeo sur la «Restructuration globale et la théorie de la coopération régionale» où sont évoqués les concepts de «souveraineté partagée» (ou commune), de «subsidiarité» et de l'«avantage relatif dynamique». La coopération régionale est appelée à jouer un rôle important. D'autre part, W. Morawiecki consacre une dizaine de pages aux «Dynamiques politiques du système de l'organisation internationale» qui est en réalité une analyse systémique de la Société internationale et du rôle des États et des OIG.

La partie «Europe» traite successivement de l'Union européenne, de sa nature-marché et/ou fédération d'États – (U. Ayberk) ; des «stratégies pour la sécurité européenne», un point de vue critique exposé par le professeur Gasteyger ; du «code de conduite de la CSCE sur les aspects politico-militaires de la sécurité» analysé par le meilleur spécialiste du processus CSCE/OSCE, V. Y. Ghéballi. Et trois auteurs s'interrogent sur le devenir ou l'avenir de la construction européenne à l'aube du XXI^e siècle et du troisième millénaire : un spécialiste du droit européen communautaire, J. V.

Louis, aborde la problématique de la réforme de 1996 dans le cadre de la Conférence intergouvernementale de Turin/Maastricht II ; B. Tomsa traite de l'élargissement de l'Union européenne à l'Est, entreprise lente et difficile ; enfin, N. Valticos nous livre ses «réflexions perplexes sur l'Europe en construction» et Ph. C. Schmitter celles sur le néo-fonctionnalisme et l'intégration européenne.

La dernière partie de l'ouvrage est relative à la Diplomatie et aux conflits dans un Monde multipolaire et post-communiste. R. Abi-Saab met en relief le traitement des conflits inter-étatiques qui sont plus nombreux, de beaucoup, que les conflits intra-étatiques classiques depuis la chute du Mur de Berlin. Ph. Cahier se penche sur la négociation diplomatique comme préalable à l'action judiciaire pour dénoncer le préalable de la diplomatie comme moyen de retarder l'intervention de la Cour de La Haye (CJ ou d'un Tribunal arbitral). J. Goldblat réfléchit sur les instruments juridiques pour éliminer la menace des armes chimiques et biologiques. *In fine*, D. Kappeler avance le concept de «Diplomatie élastique» conçue comme une nouvelle tâche pour le diplomate : qu'est-ce que cette diplomatie peut apporter à la paix et à la sécurité internationales ? dans quelles hypothèses peut-elle fonctionner ?

Au total, ce recueil apportera aux spécialistes des relations internationales un plus conceptuel et intellectuel pour mieux comprendre les grands problèmes politiques de la fin de ce siècle. Les études se complètent les unes les autres, malgré leur hétérogénéité. Et l'appel à l'Histoire est

tout à fait justifié pour tirer les enseignements du passé et ne pas retomber dans les mêmes erreurs au XXI^e siècle.

Daniel COLARD

Faculté de droit de Besançon
Université de Franche-Comté, France

Rights Across Borders. Immigration and the Decline of Citizenship.

JACOBSON, David. Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1996, 192 p.

En cette fin de siècle, la communauté politique, la *polis* revoit son rapport au monde et se désenclave. La technologie déblaie de nouvelles routes, intensifiant les dynamiques et les rythmes d'échanges économiques et démographiques. La grande remue des biens et des êtres interpelle les paramètres de la gestion étatique de l'altérité et les définitions consensuelles du Bien commun. S'insérant dans un *novo ordo sæclorum*, un nouvel ordre contemporain, la *polis* acquiert de nouveaux sens, qui orienteront ses objectifs et ses stratégies. Dorénavant, il est de sa responsabilité de veiller au bien-être et à l'épanouissement des individus se déplaçant *urbi et orbi*.

Voici un petit livre dense sur un sujet majeur. Sur les pas de James F. Hollifield et de son *Immigrants, Markets, and States*, David Jacobson, avec *Rights Across Borders*, explore la problématique complexe et mouvante des rapports entre l'immigration et la *polis*. Hollifield, lui, découpe un terrain d'enquête bien précis, celui de l'économie politique. Aussi relève-t-il, dans la gestion étatique des migrations contemporaines, un des paradoxes du libéralisme. À l'intérieur

des systèmes marchands et des régimes de droits internationaux, l'immigrant se présente, véritable Janus, sous un double visage : celui d'un bien possédant une valeur à l'échange, et celui d'un individu doté de droits et de libertés.

Référant à l'histoire et à la philosophie politiques, la perspective de Jacobson diffère, et la nature du paradoxe également. Elles s'orientent selon le principe organisateur des relations internationales, celui de l'État souverain régissant un territoire donné. Depuis le Traité de Westphalie de 1648, le droit international reconnaissait une personnalité juridique aux seuls États. Les individus obtenaient ainsi un statut en fonction de leur appartenance étatique, grâce à leur nationalité et leur citoyenneté (p. 73). Après la Seconde Guerre mondiale, la mise n'est plus la même, et les normes d'un *novo ordo sæclorum* balisent désormais le champ des relations entre États. Devant l'ampleur des déplacements de population, les États-nations veulent garantir, dans la promotion outre-frontières de leurs principes libéraux, des droits extra-territoriaux aux individus en tant que tels. Ils conviennent donc, en s'inspirant de leurs propres textes fondateurs, de l'inscription de ces droits aux migrants dans des accords, des conventions et des traités, régis par des organismes non étatiques. Or, paradoxalement, l'exercice des droits et l'application de ces règles internationales deviennent des vecteurs de transformation des États-nations (p. 2), en remodelant et en restreignant leur exercice de la souveraineté, en érodant *volens nolens* leur légitimité.